



**La Commune de Préfailles**  
**Recrute**  
(Par voie contractuelle CDD saisonnier)

**Recrute pour le Service de la Police Municipale**

- 1 Agent de Surveillance de la Voie Publique saisonnier (H/F)**  
**1 Assistant Temporaire de Police Municipale saisonnier (H/F)**

**Descriptif des missions**

- Surveillance de la voie publique :
  - Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur sur les voies publiques
- Surveiller et relever des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement (sauf stationnement dangereux)
- Surveillance statique entrée des quais
- Alerter les responsables d'un risque relatif à la sécurité et à l'ordre public sur les voies publiques
- Assister les agents de Police Municipale dans leurs missions
- Analyser et gérer une situation ou des événements imprévus sur la voie publique et en rendre compte
- Signaler un accident et les informations nécessaires vers les services compétents
- Transmettre des informations par radio
- Porter assistance aux personnes
- Renseignement des usagers :
  - Analyser les demandes des usagers et apporter des réponses adaptées

**Savoir-faire**

- Connaissance des pouvoirs de Police du Maire
- Connaissance du Code de la route
- Connaissance des textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'Agent de Surveillance de la Voie Publique
- Connaissance du fonctionnement des institutions judiciaires et des procédures pénales

**Profil recherché**

- Expérience dans la fonction souhaitée
- Capacité d'écoute et d'analyse
- Aptitude à transmettre des informations sur la réglementation en vigueur sur les voies publiques
- Savoir travailler en équipe
- Respect de la déontologie et sens du service public
- Rigueur, fermeté et discernement
- Disponibilité, discrétion
- Excellente condition physique

### Conditions particulières

- Assermentation ASVP - ATPM
- Service possible en journée, en soirée, le samedi et le dimanche
- Permis B
- Capacité à se déplacer à vélo
- Lieu d'affectation : territoire de la commune de Préfailles
- Temps de travail : 35h00 hebdomadaire
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire

#### **Postes à pourvoir**

**ASVP : du 15/06/2022 au 31/08/2022**

**ATPM : du 01/07/2022 au 15/09/2022**

**Date limite de candidature 24/04/2022**

Renseignements complémentaires auprès de la mairie de Préfailles au 02 40 21 60 37.

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser à :

Monsieur le Maire

17 Grande Rue

44770 Préfailles

**Ou par mail : [rh@pornicagglo.fr](mailto:rh@pornicagglo.fr)**